



BIOMASSE
NORMANDIE

Y a-t-il assez de bois pour l'énergie en Normandie ?

www.bois-energie-normandie.fr

Dans l'objectif de répondre à cette question récurrente posée par presque tous les porteurs de projets, Biomasse Normandie, association régionale travaillant depuis bientôt 40 ans sur la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse, a réalisé cette courte synthèse qui présente les ressources, les usages et pour conclure le bois disponible. Sans dévoiler le contenu de la dernière page, nous pouvons affirmer que les marges de manoeuvre sont bien réelles et permettent d'envisager de nouveaux usages.



Le programme **Bois-énergie Normandie**, soutenu par la Région et l'ADEME depuis plus de 20 ans, vise à consolider et à renforcer le travail d'animation auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, agriculteurs, collectivités, maîtres d'ouvrages, acteurs économiques (filières bois-forêt, déchets, énergie...), bureaux d'études, institutionnels, etc. Ceci afin d'accélérer la dynamique de développement de la filière bois-énergie sur le territoire régional.

Ce programme est soutenu par



Quelle production de bois en Normandie ?

Le bois forestier

Une gestion durable

En Normandie, 1/4 des surfaces forestières est publique, les 3/4 restants appartiennent à des propriétaires privés.

La gestion des forêts publiques est assurée par l'Office National des Forêts (ONF), celle des forêts privées par des experts forestiers ou des coopératives et l'ensemble est très encadré par le Code forestier.

- 413 000 ha de forêts, soit un taux de boisement de 14 % (moyenne en France métropolitaine : 30 %)
- Composition : 15 % de résineux, 85 % de feuillus (principalement des chênes et hêtres)
- Stock sur pied de 123 000 000 tonnes et un accroissement annuel de 3 260 000 tonnes.
- 43 % des forêts certifiées PEFC (182 000 ha)

2 232 000 tonnes utilisées par an (68 % de l'accroissement)



- 141 500 km de haies
- Gestion durable soutenue (CUMA, Label Haie, PAC, plan bocage régional)

550 000 tonnes utilisées par an (50 % de l'accroissement).

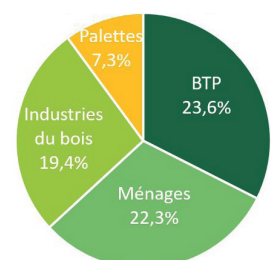
Le bois bocager

Une exploitation raisonnée

L'exploitation raisonnée du bocage contribue au maintien et à la reconquête des espaces boisés et permet une meilleure séquestration du carbone. Ces milieux ont des fonctions environnementales essentielles : lutte contre l'érosion, phyto-épuration des eaux, biodiversité, protection des cultures, des bétails et des habitations, paysage.

- Bois sortis du statut de déchet (SSD), principalement des palettes,
- Déchets de bois (peints, vernis, agglomérés, traités à coeur...).

Répartition par origine



Gisement global de 374 000 tonnes, dont plus de la moitié ne trouve pas d'exutoire satisfaisant.

Le bois en fin de vie

Un recyclage de la matière

Les déchets de bois (bois en fin de vie) issus de diverses activités (déconstruction, meubles usagés, palettes) représentent actuellement un gisement largement sous-valorisé.

Le recyclage matière et la valorisation énergétique de cette ressource doit s'envisager au sein d'installations industrielles adaptées.



Que fait-on avec le bois normand ?



Bois d'oeuvre

7%

Construction dans l'immobilier/fabrication de mobilier



Bois d'industrie

16%

Fabrication de panneaux de particules



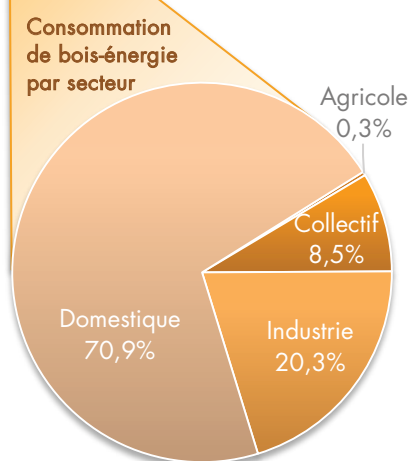
Bois d'énergie

77%

Production d'énergie à partir de la combustion du bois

Important | Le bois-énergie est la 1^{ère} énergie renouvelable de Normandie (91 % de chaleur & 9 % d'électricité par cogénération)

Données ORECAN - Bilan 2018



Sources du document :

Disponibilité en bois des forêts de Normandie à l'horizon 2036, IGN, 01/2019.

La forêt en Normandie – Chiffres clés, DRAAF de Normandie - IGN, 12/2016.

Enquête annuelle de branche (DRAAF) 2017.

Bois-énergie en Normandie : état des lieux et objectifs 2020, Biomasse Normandie, 12/2008.

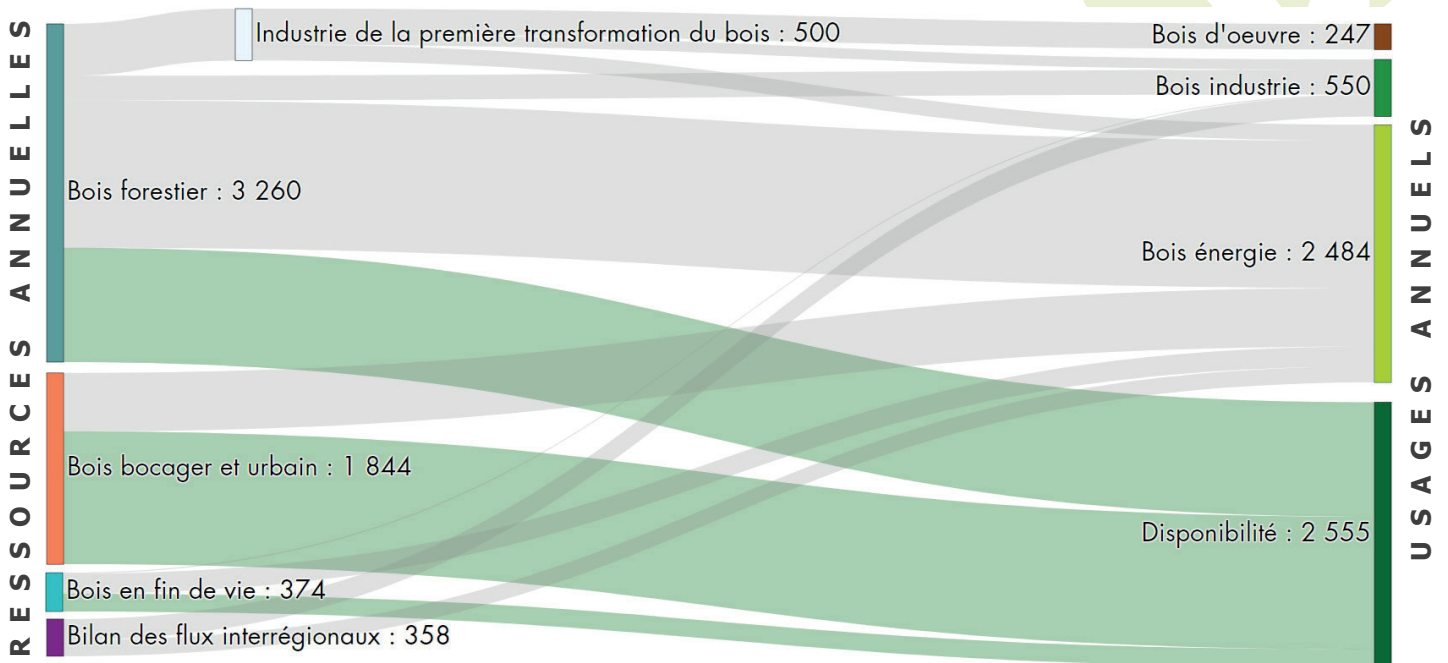
Évaluation de la biomasse bocagère en Normandie, IGN, 01/2019.

Programme ECIRBEN (2017-2019).

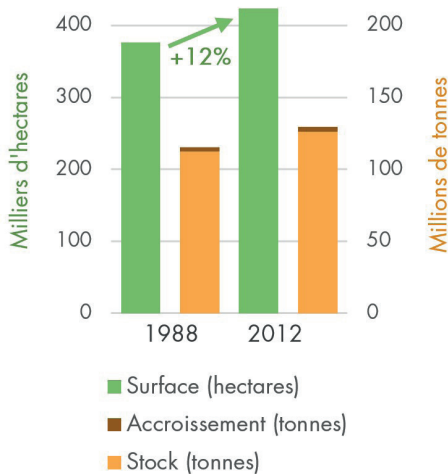
Quelle disponibilité du bois en Normandie ?

Tonnages annuels des principales ressources et utilisations du bois en Normandie

Source bilan 2019 Biomasse Normandie



La disponibilité mentionnée correspond au solde entre prélèvements et accroissement biologique ; elle ne représente donc pas une ressource mobilisable en totalité.



A l'instar de la superficie des forêts normandes, qui a augmenté de 12 % entre 1988 et 2012, le stock de bois sur pied augmente.

➔ La forêt s'étend en surface et croît en volume chaque année.



En résumé Avec plus de 2 millions de tonnes de bois disponibles chaque année, la Normandie possède un fort potentiel de développement de sa filière forêt-bois et donc de projets bois-énergie.

NOS PARTENAIRES



18 rue d'Armor - 14000 Caen
Tél. : 02 31 34 24 88 - Fax : 02 31 52 24 91
info@biomasse-normandie.org - www.bois-energie-normandie.fr

Oct 2020